



Commune de
Val-de-Travers



LA CHAUX/DE/FONDS

MÉTROPOLE HORLOGÈRE
UHRENMETROPOLE
METROPOLI OROLOGIERA
WATCHMAKING METROPOLIS

Communiqué de presse

Rencontre entre les deux Exécutifs

Val-de-Travers et La Chaux-de-Fonds évoquent une collaboration dans le domaine de l'urbanisme

Les Conseils communaux de Val-de-Travers et de La Chaux-de-Fonds envisagent une collaboration dans le domaine des constructions et de l'urbanisme entre les deux communes. Ils ont abordé le sujet lors d'une récente rencontre dans la Métropole horlogère.

Pour Val-de-Travers, il serait intéressant de pouvoir bénéficier des compétences techniques, et notamment juridiques de la Ville de La Chaux-de-Fonds dans le domaine de l'urbanisme et des constructions. Pour la Métropole horlogère, cette collaboration permettrait d'accroître encore le volume d'activité dans ce secteur, et donc de le professionnaliser encore plus. Les deux exécutifs, une fois posé cet objectif, ont convenu d'explorer plus avant les possibilités concrètes de collaboration.

Police de proximité, système ambulancier et transports

A l'occasion de leur dernière rencontre, qui s'inscrivait dans le cadre des traditionnels échanges entre Autorités, les deux exécutifs ont également évoqué l'avenir de la police de proximité et du système ambulancier. Ils ont plaidé pour que la réorganisation à venir du secteur de la sécurité, engagée par le canton, s'oriente vers une régionalisation plutôt qu'une centralisation. Les deux Conseils communaux veilleront à ce que la gouvernance du secteur de la sécurité laisse une forte place aux communes, qui possèdent l'expérience de terrain en la matière. Il s'agira aussi de prévoir une juste répartition des coûts.

Enfin, les Conseils communaux de Val-de-Travers et de La Chaux-de-Fonds ont évoqué le domaine des transports. Ils réfléchissent ensemble aux pistes à mettre en avant pour construire un futur projet de RER cantonal. Les deux exécutifs travaillent aussi conjointement pour une éventuelle extension de l'abonnement Onde verte aux zones frontalières qui les concernent, soit à la région de Pontarlier pour le Val-de-Travers et à l'Agglomération urbaine du Doubs (qui regroupe les communes de La Chaux-de-Fonds, Le Locle, Les Brenets, Villers-le-Lac, Morteau et les Fins) pour la Métropole horlogère.

La Chaux-de-Fonds et Fleurier, le 7 mai 2013

Contacts:

- Jean-Pierre Veya, président de la Ville de La Chaux-de-Fonds, 032 967 62 30
- Thierry Michel, président de la Commune de Val-de-Travers, 032 886 43 40

Chancellerie / Communication

Tour Espacité / CH 2301 LA CHAUX-DE-FONDS / T+41(0)32 967 62 10 / thibault.castioni@ne.ch / www.chaux-de-fonds.ch